



Stage 2024

Le PDIPR un outil au service de la valorisation du territoire et de la promotion de la randonnée

Le Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) et la politique "randonnées" que coordonne le Département nécessitent de mettre en œuvre une base de données spatiales (SIG) efficace et opérationnelle qui permettra d'améliorer la connaissance et la gestion de ce patrimoine que sont les chemins.

A la suite des travaux déjà réalisés ces dernières années, il s'agit de faire progresser la structuration d'un système d'information géographique intégrant les travaux des partenaires du Département, tels que le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP) ou l'Agence Aisne Tourisme. La collaboration avec le service d'information géographique du Département sera essentielle pour permettre l'émergence d'un outil commun facilitant la levée de la donnée de terrain et la mutualisation rapide et constante des informations.

Le stage comporte ainsi à la fois une dimension de développement numérique d'un système d'information géographique en collaboration avec les équipes spécialisées dans ce domaine au sein du Département, une dimension de concertation pour travailler avec les acteurs de la randonnée et une dimension terrain de validation des données structurées.

Les missions confiées au stagiaire sont :

- de contribuer à la structuration d'un système d'information partagé, en collaboration active avec le service SIG du Département ;
- de comprendre et relayer les attentes, contraintes et interrogations des différents partenaires de la connaissance des itinéraires et sentiers de randonnées pédestres et en premier lieu du CDRP ;
- de concevoir toute la procédure d'intégration des données dans la base de données depuis la levée de terrain jusqu'à sa valorisation cartographique en passant par la mise à disposition et la consultation par les partenaires.

Durée : 6 mois

Fonction : Chargé(e) d'étude territoire et gestion des données

Profil recherché : Master 1 ou Master 2 en géomatique, environnement

Structure d'accueil : ADREE, 1 Chemin du Pont de la planche 02000 Barenton-Bugny

Responsable du stage : Jérôme Canivé, co-directeur de l'association

Modalités d'accueil : Siège de l'association (naturagora), bureau, documentation technique, matériel bureautique

Indemnisation : Selon barème légal, soit environ 500€/mois

Hébergement et restauration : Hébergement et repas à la charge du stagiaire (selon disponibilité, possible mise à disposition d'une chambre sur place)

Déplacements : permis B préférable pour déplacements sur le terrain et dans les services du Département, véhicule mis à disposition pour les déplacements sur le terrain, frais de déplacements remboursés si utilisation d'un véhicule personnel